



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

OBSERVATOIRE RÉGIONAL

Mobilité et Sécurité routière

DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Avril 2025

L'accidentalité des jeunes de 14 à 17 ans dans la région Occitanie

De 2019 à 2023

En 5 ans :

qui ont provoqué :

1 874 accidents

125 tués

3 013 blessés



Définitions

Accident : il provoque au moins une victime, survient sur une voie ouverte à la circulation publique et implique au moins un véhicule.

L'accident grave : comporte au moins un tué ou un blessé hospitalisé.

L'accident mortel : comporte au moins un tué.

Tués : victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

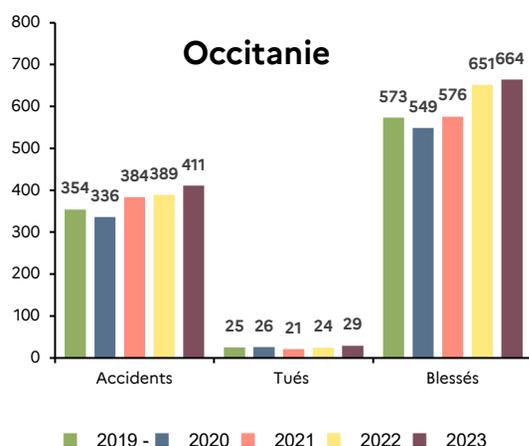
Blessés : on distingue les blessés hospitalisés (blessés nécessitant plus de 24 heures d'hospitalisation) et les blessés légers (victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises à l'hôpital plus de 24 heures).

Dans ce document, le terme blessés regroupe les blessés hospitalisés et les blessés légers.

Jeune : personne de la classe d'âge de 14 à 17 ans.

Accident avec un jeune : accident impliquant au moins un usager « jeune », piéton ou conducteur ou passager d'un véhicule.

Évolution du nombre d'accidents, impliquant un jeune de 14 à 17 ans

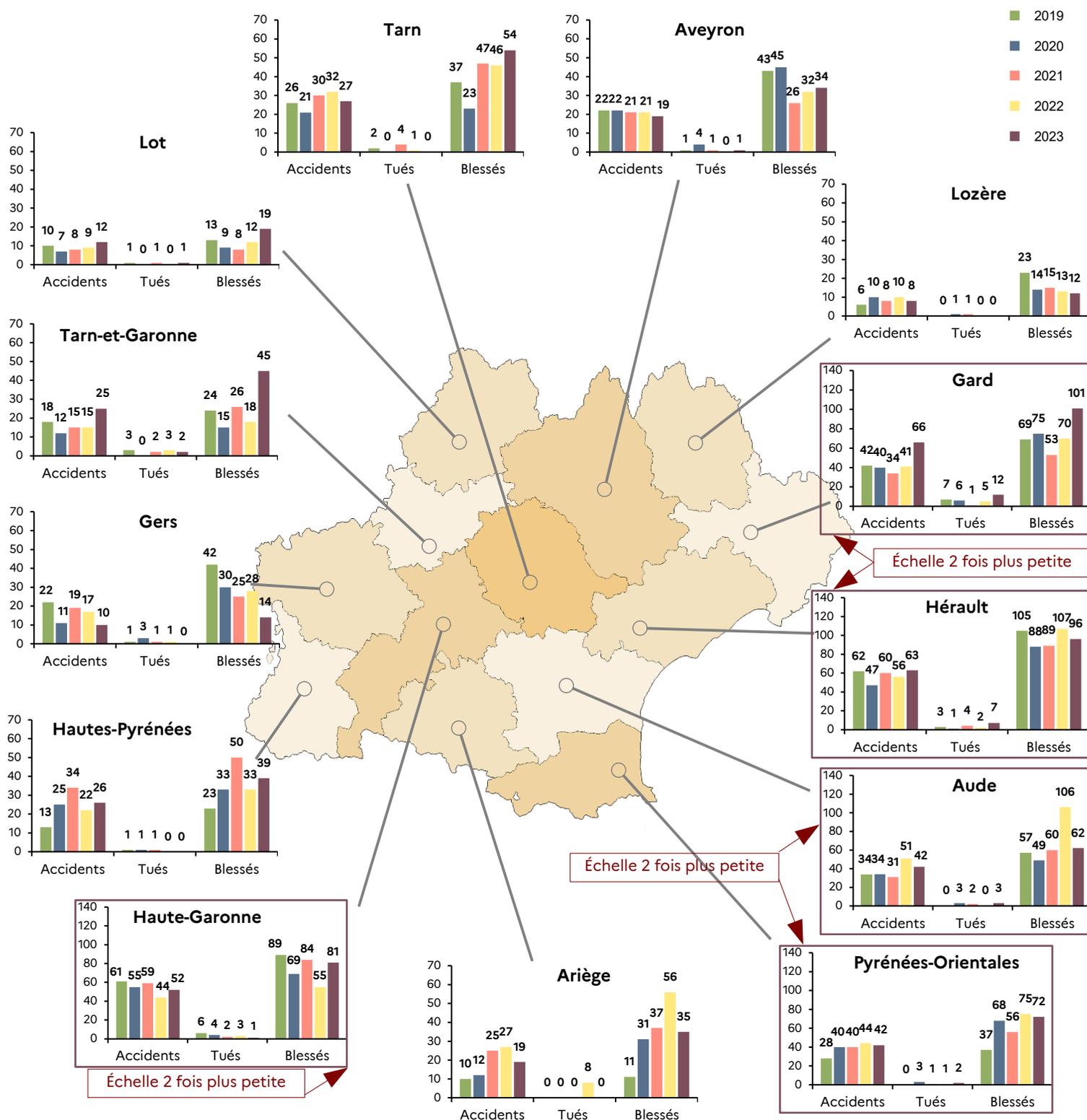


Après une baisse importante en 2020 – Crise sanitaire liée au Covid 19 – le nombre d'accidents de la circulation impliquant un jeune de 14 à 17 ans, ainsi que celui des blessés sont en hausse en 2023, pour la troisième année consécutive, et se situent au-dessus de la valeur de 2019 – année de référence.

Après une hausse en 2020 par rapport à 2019, suivie d'une baisse en 2021, le nombre des tués est en hausse en 2023 pour la seconde année consécutive.

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Evolution de l'accidentalité impliquant un jeune de 14 à 17 ans par département



Pour l'ensemble des départements de l'Occitanie, l'évolution des indicateurs est trop faible et/ou variable d'une année sur l'autre pour dégager une tendance.

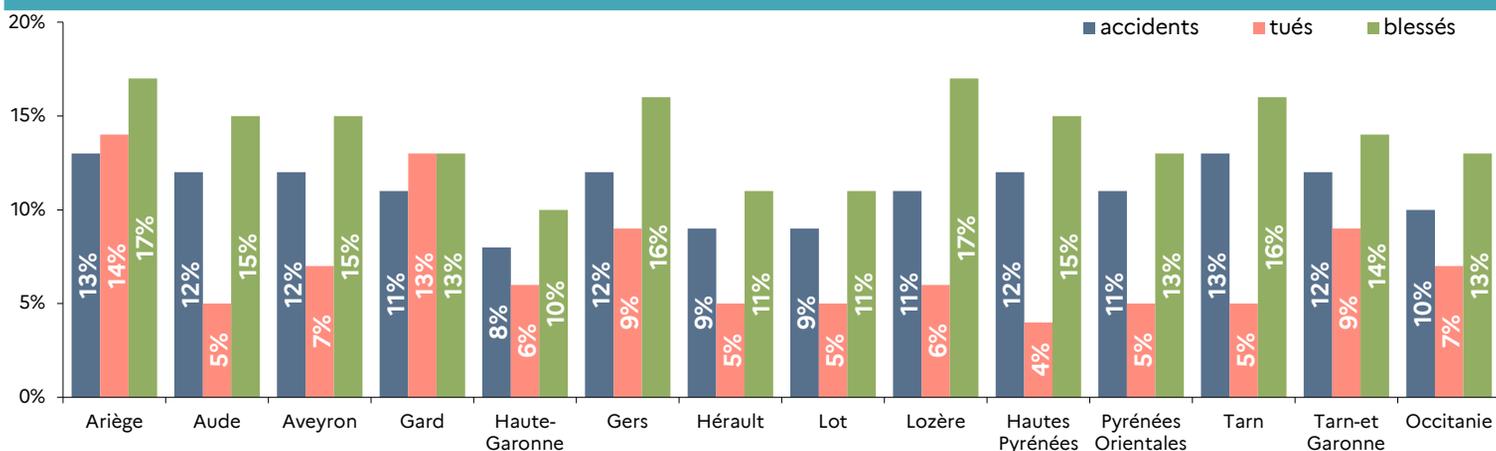
En 2023, cinq départements présentent une mortalité nulle pour les accidents impliquant un jeune de 14 à 17 ans. Il s'agit de l'Ariège, du Gers, de la Lozère, des Hautes-Pyrénées et du Tarn.

En 2023 et par rapport à l'année précédente, on constate une hausse des trois indicateurs pour le Gard et le Lot, une hausse des accidents et des blessés en Haute-Garonne, dans les Hautes-Pyrénées et dans le Tarn-et-Garonne, ainsi qu'une baisse des trois indicateurs pour l'Ariège, le Gers et la Lozère.

Trois départements, le Gard, la Haute-Garonne et l'Hérault, représentent 42 % des accidents, 51 % des tués et 41 % des blessés dans les accidents impliquant un jeune de 14 à 17 ans. Le Lot et la Lozère représentent chacun 2 % des accidents et des tués, et respectivement 2 % et 3 % des blessés.

Attention : les évolutions de petits chiffres sont très sensibles aux variations. C'est pourquoi les tendances doivent être analysées dans la durée.

Part de l'accidentalité avec un jeune de 14 à 17 ans par rapport à l'accidentalité générale



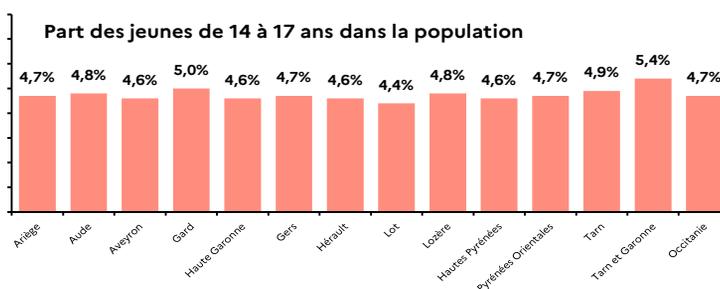
En Occitanie, les jeunes de 14 à 17 ans représentent 4,7 % de la population et sont impliqués dans 10 % des accidents. Ils représentent 7 % des tués et 13 % des blessés.

Trois départements présentent, pour les trois indicateurs, des valeurs supérieures aux valeurs régionales * ; il s'agit de l'Ariège (de 3 à 7 points), du Gers (de 2 à 3 points) et du Tarn-et-Garonne (de 1 à 2 points). L'Ariège a les taux les plus élevés de la région *.

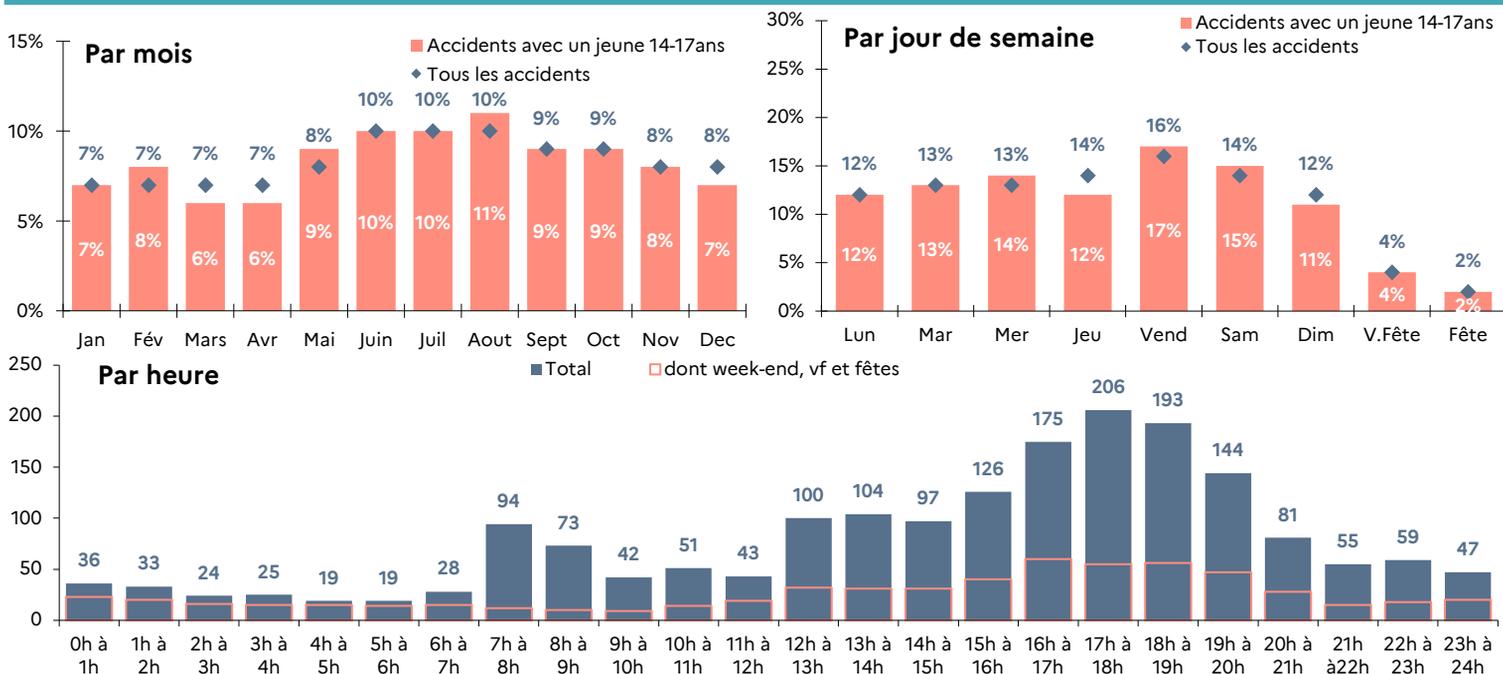
Le Tarn présente un taux d'accidents identique à celui de l'Ariège et la Lozère le même taux de blessés .

La Haute-Garonne, l'Hérault et le Lot, ont pour les trois indicateurs, des taux inférieurs à ceux de la région. La Haute Garonne a le plus faible taux d'accidents et de blessés. Les Hautes-Pyrénées ont le plus faible taux de tués.

* Il convient de relativiser ces pourcentages qui sont établis sur la base de petits chiffres.



Répartition des accidents avec un jeune de 14 à 17 ans dans le temps

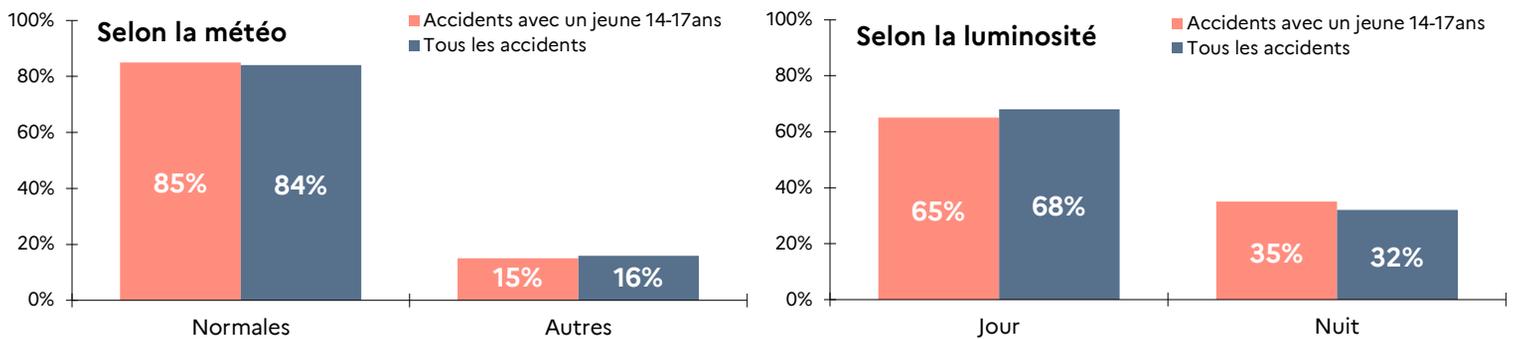


En comparaison à l'accidentalité générale, les accidents impliquant un jeune de 14 à 17 ans sont sur-représentés en février, mai et août (+ 1 point). Ils sont sous-représentés en avril et en décembre (- 1 point).

Les vendredis et samedis sont les jours les plus accidentogènes.

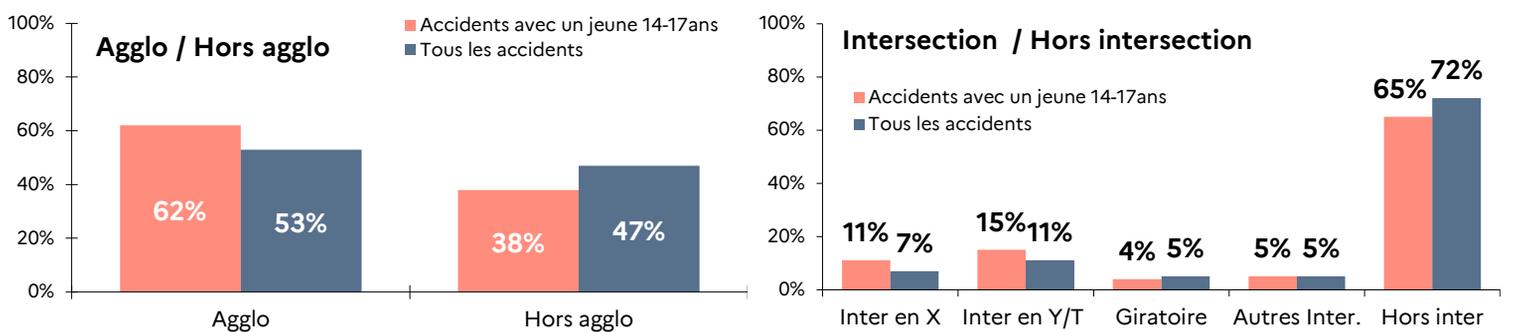
La plage horaire la plus accidentogène se situe entre 16 h et 19 h. Il est à noter que sur la plage 0 h – 7 h, 64 % des accidents ont lieu les week-ends, les fêtes et veilles de fêtes.

Répartition des accidents impliquant un jeune de 14 à 17 ans selon les circonstances



Sur l'ensemble de la région, comme pour l'accidentalité générale, les accidents impliquant un jeune de 14 à 17 ans se produisent majoritairement de jour et dans des conditions atmosphériques normales. La nuit, les accidents impliquant un jeune sont sur-représentés par rapport à l'accidentalité générale.

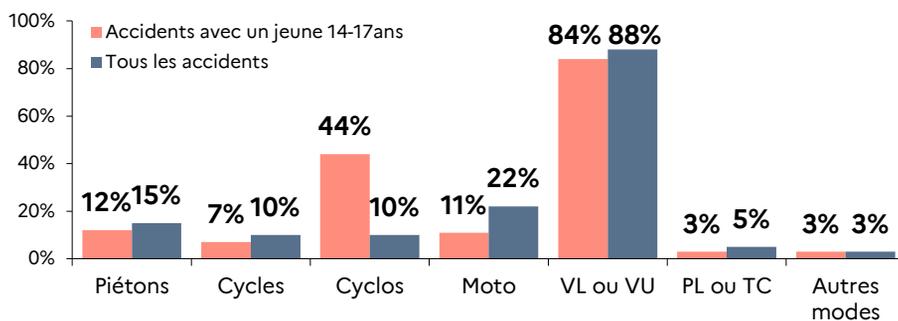
Répartition des accidents impliquant un jeune de 14 à 17 ans suivant la localisation



Les accidents avec un jeune ont lieu majoritairement (62 %) en agglomération, c'est 9 points de plus que pour l'accidentalité générale. Ils ont lieu majoritairement hors intersection (65 %).

En ce qui concerne les accidents en carrefour, les intersections en Y ou en T enregistrent le plus d'accidents avec 15 %, viennent ensuite les intersections en X avec 11 %. Les accidents sur les giratoires représentent 4 %.

Les impliqués par catégorie dans les accidents avec un jeune de 14 à 17 ans



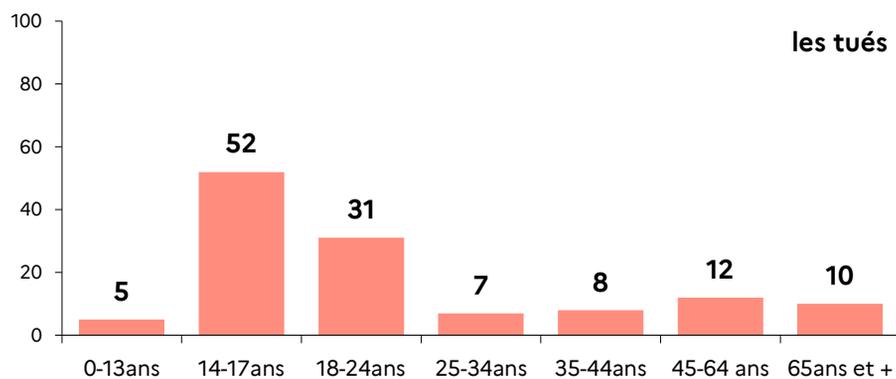
Les voitures particulières ou utilitaires sont impliqués dans **84 %** des accidents avec un jeune, viennent ensuite les **cyclomoteurs** avec **44 %**, les piétons avec 12 %, les motos avec 11 % et les vélos avec 7 %. Les autres modes (PL et TC compris) représentent 6 %.

Par rapport à l'accidentalité générale, les accidents en cyclomoteur sont sur-représentés (+ 34 points) chez les jeunes de 14 à 17 ans.

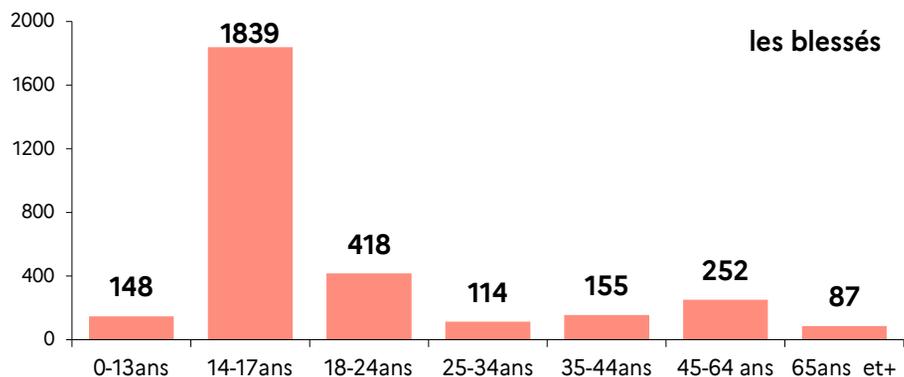
Le total est supérieur à 100 % : un même accident peut être affecté à plus d'une catégorie d'usagers

Les impliqués dans un accident avec un jeune de 14 à 17 ans (chiffres cumulés sur 5 ans)

... selon la classe d'âge

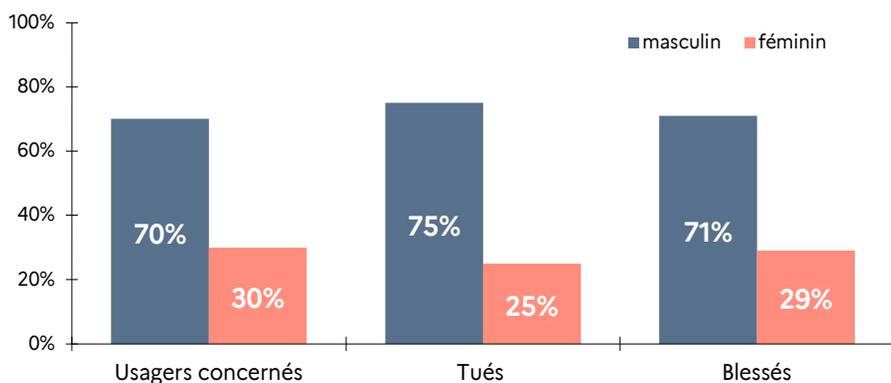


De 2019 à 2023, dans les accidents impliquant un jeune de 14 à 17 ans, on dénombre **125 tués** dont **52** appartiennent à la classe d'âge 14 - 17 ans, soit **42 %** des personnes décédées.



En ce qui concerne les blessés, sur **3 013** personnes recensées comme blessées dans les accidents impliquant un jeune, **1 839** blessés ont entre 14 et 17 ans, soit **61 %**.

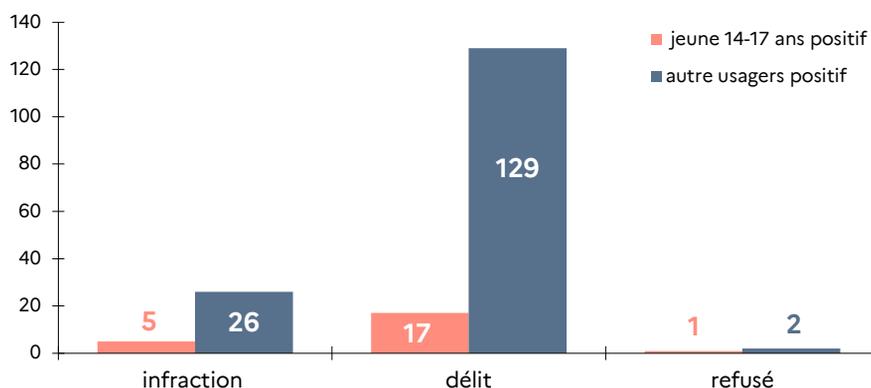
... selon le sexe



Les jeunes de 14 à 17 ans impliqués dans les accidents sont majoritairement de sexe masculin (70 %).

De même, les jeunes de 14 à 17 ans de sexe masculin représentent **75 % des tués** et **71 % des blessés**.

... selon le taux d'alcool



Parmi les conducteurs ou les piétons impliqués dans les accidents avec alcool en Occitanie, 23 appartiennent à la classe d'âge des 14 à 17 ans, soit 13%.

On note que sur les trente-et-une personnes en **infraction**, cinq ont entre 14 et 17 ans.

Directeur de publication : Patrick BERG — Réalisation et rédaction : Alain BENAYS, Sélim ABDI

Sources et définitions : Les données des accidents corporels de la route sont issues des relevés de la gendarmerie et de la police nationale et sont fournies par les observatoires départementaux de la sécurité routière des départements de la région Occitanie

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
1, rue de la Cité administrative, CS 80002, 31074 Toulouse Cedex 9